

# SPECIAL ADRESSAGE

## L'ADRESSAGE :

La LOI du 22 février 2022, dite LOI 3DS, impose aux communes de moins de 2000 habitants de réaliser un adressage complet de la commune. Il s'agit de publier, dans une base dédiée, l'adresse attribuée à chaque habitation, le numéro associé et sa géolocalisation. Cette adresse doit être unique, non ambiguë et géolocalisable pour les services tels que la Poste, les pompiers, les services d'aide à la personne, les services de livraisons.... Et bientôt la fibre.

Le travail préparatoire vous a été présenté lors de la réunion d'information publique du 27 avril 2023.

Le Conseil Municipal a validé et adopté, le 11 mai 2023, la nouvelle dénomination des voies de la commune, comme suit :

N° voie (départementale ou communale)	Du point d'origine au point d'extrémité	Lieu(x)-dit(s) associés (Toponyme)	Nouvelle dénomination
D 11	de Ladaux (Le Benon) à Porte-de-Benaugue (Larmurey)	LE BENON ROUCHET CROIX BLANCHE LE BOURG LA GRANGE LILOIE VIMENEY	Route de la Vallée de l'Euille
D 139	de D 11 (Croix blanche) à Soullignac (Contillon)	CROIX BLANCHE GAZEAU	Route de la Croix Blanche
D 210	de la D11 à Porte-de-Benaugue (La Tirantaine)	LA TIRANTAINNE	Route de La Tirantaine
VC 1	de la D 11 (voie sans issue)	LE BOURG	Impasse Henri Deloubis
VC 2	de la D 11 (Croix de Miaille) au carrefour de la VC 4 (Champ de Mallet)	CROIX DE MIAILLE LONDRE	Route de la Croix de Miaille
VC 2	du carrefour de la VC 4 (Champ de Mallet) à Laroque (Pontet)	JARDINEY LAUBES	Route de Laubès
VC 3	de la D 139 à Soullignac (Contillon) à la D 11 (Croix de Miaille)	CONTILLON BASTIEN CROIX DE MIAILLE	Route de Bastien
VC 4	de la VC 2 (Champ de Mallet) à Soullignac (Liron)	NAUDONNET GOSSE LIRON	Route du Champ de Mallet
VC 6	de la D11 (Bourg d'Escoussans) à Soullignac (Bareille)	CROIX BLANCHE LANDIER ROUCHET BAREILLE	Route de Rouchet
VC 7	de la D 11 (Le Bourg) à la D11 (Liloie)	LE BOURG NICOT COQS BLANDIN	Route du Bourg

# SPECIAL ADRESSAGE

N° voie (départementale ou communale)	Du point d'origine au point d'extrémité	Lieu(x)-dit(s) associés (Toponyme)	Nouvelle dénomination
VC 11	de la VC 3 (Bastien) au carrefour avec la VC 2 (Toulet)	RESTEY MIAILLE LA BECADE	Route de Restey
VC 11	du carrefour avec la VC 2 (Toulet) à la D11 (Vimeneu)	LE JAY VIMENEY	Route du Jay
VC 12	de la VC 6 (Bareille) à Soullignac (Landonnet)	LANDONNET	Route de Landonnet
VC 101	de la VC 6 (voie sans issue)	BAREILLE	Impasse de Bareille
VC 102	de la VC 6 (voie sans issue)	PELLEGRUE	Impasse de Pellegrue
VC 103	de la D 11 à la D 139	REYGNAC	Route de Reygnac
VC 104	de la VC 7 (voie sans issue)	LA PEREYRE	Impasse de La Pereyre
VC 105	de la VC 3 (voie sans issue)	PASQUET	Impasse de Pasquet
VC 106	de la D 11 (La Grange) à la VC 7 (Coqs)	LA GRANGE	Route de La Grange
VC 106	Prolongement de la VC 106 jusqu'à la VC 7	COQS	Chemin de Coqs
VC 107	de la VC 4 (Naudonnet) à la VC 2 (Laubes)	NAUDONNET LE BOS LAUBES	Route de Naudonnet
VC 107	prolongement de la VC 107 jusqu'à la VC 4	NAUDONNET	Chemin du Barrail
VC 108	de la VC 3 à la VC 2	LONDRE	Chemin de Londre
VC 109	de la D 11 (voie sans issue)	COUET LILOIE	Impasse de Couet
VC 110	de la VC 11 (voie sans issue)	LA CITADELLE	Impasse de La Citadelle
VC 111	de la VC 103 (voie sans issue)	REYGNAC	Impasse de Reygnac
VC 112	de la D 11 (voie sans issue)	BALaurin	Impasse de Balaurin
VC 113	de la VC 107 (voie sans issue)	FOND DE L HOMME	Impasse Fond de l'Homme

## PROCHAINES ETAPES :

En septembre, après publication de la base d'adresse, il vous sera distribué un certificat d'adressage qui vous permettra d'effectuer votre changement d'adresse ainsi que la plaque de numérotation à apposer sur votre boîte aux lettres.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la commune :

<https://mairie-escoussans.iimdofree.com/>

onglet Actualités – Adressage